

CTPL du 3 février 2011

Rigueur, reculs et inquiétudes...

Déclaration liminaire des représentants CGT au CTPL

Le dernier trimestre 2010 a été marqué en France par un mouvement de contestation sans précédent en France, contre la réforme des retraites. Les salariés des finances publiques, notamment d'Ille-et-Vilaine, y ont pris une part importante, en se mobilisant dans les journées nationales d'action et dans des actions locales, la plus marquante ayant été le blocage du Centre d'encaissement. Malgré toutes ces mobilisations, au mépris de l'opinion publique et notamment des principaux intéressés : les salariés, mais sous les applaudissements du Medef, cette loi a été votée, infligeant aux agents l'obligation de travailler plus longtemps pour des pensions toujours plus maigres.

A l'occasion de ce CTPL nous réaffirmons notre profond désaccord face à cette loi. Avec les salariés, la CGT continuera à s'opposer aux reculs et aux baisses de revenus qu'elle comporte, pour les actifs et les retraités.

Le gel des salaires programmé en 2011 -mais peut-être également en 2012 et 2013- et l'augmentation des cotisations retraite aboutiront pour la première fois depuis 1935 à une baisse des salaires nets. Ainsi, comme en Grèce, Portugal, Espagne, etc, on fait payer en France la crise aux fonctionnaires.

La politique du non remplacement d'un départ sur deux à la retraite est plus que respectée avec 2667 suppressions d'emplois à la DGFIP. Notre département y contribue largement avec, à missions constantes, 42 emplois supprimés dans la filière gestion publique. Et malgré cette saignée dans les effectifs, le mouvement de mutation du 1^{er} avril ne suffira pas à combler les vacances d'emplois et les départs en retraite attendus. Les directives nationales d'affectations en priorité sur les nouvelles missions (CHORUS et pensions) vont faire peser lourdement le poids des vacances d'emplois sur le reste des postes et services. Partout, dans les postes et services que nous visitons, les agents et cadres nous disent la même chose : " *on n'y arrive plus !*". Le constat est cruel : cette situation dans les postes est devenue permanente et universelle !

C'est pourquoi, la CGT finances publiques 35 vous demande solennellement d'expliquer aux agents de vos postes et vos services comment ils peuvent et pourront encore faire leur travail, leur mission de service public, dans ce contexte de démolition des effectifs ?

Expliquez-leur aussi quel espoir ils ont de voir leurs conditions de travail s'améliorer quand même le rapporteur de la commission des finances de l'assemblée nationale évoque pour eux le risque d'un syndrome "France Télécom"... Nous aurons l'occasion dans cette réunion d'illustrer notre propos sur les conditions de travail des agents à partir d'exemples concrets.

Le centre régional des pensions vient de commencer à remplir sa nouvelle mission, la plate-forme nationale d'accueil téléphonique. Et force est de constater que ce démarrage n'est pas rassurant pour les agents. Numéro d'appel national communiqué trop tôt aux pensionnés, informations erronées sur le serveur vocal... Dès les premiers jours, les collègues ont été confrontés aux nuisances de ce type de travail : stress et fatigue. Ils ont constaté immédiatement que la nouvelle organisation et les temps de vacations téléphoniques pèsent lourdement sur le

reste de leurs missions et génèrent des retards dans le traitement des dossiers des pensionnés. D'ores et déjà, ils ont de graves inquiétudes que la CGT comprend et partage pleinement ! Ils craignent de fortes dégradations des conditions de travail lorsque les usagers de toutes les régions les appelleront. Ils craignent des durées de vacations à rallonge, d'autant que les décisions seront prises à distance (à Nantes et Bercy). Ils craignent que leur service devienne à terme essentiellement un centre d'appel. Le nombre important de demandes de mutations récemment enregistrées dans ce service est révélateur de leur malaise...

Il appartient à la direction, locale et générale, d'apporter des réponses à leurs inquiétudes et d'entendre leurs revendications.

D'ores et déjà, la CGT s'est engagée à leurs côtés pour les défendre et organiser leurs mobilisations.

Les récents débats entre parlementaires sur l'évolution de la mission des services des Domaines ont profondément choqué les agents concernés. Le niveau de leurs prestations est remis en cause avec un mépris inacceptable, pour justifier des velléités de privatisation de la mission domaniale.

Pour la CGT, cette mission et les agents qui la font vivre doivent être maintenus et renforcés. Le syndicat national CGT finances publiques a interpellé le directeur général pour lui demander de saluer et reconnaître solennellement les compétences et l'investissement professionnel des agents de France Domaine, mais aussi pour exiger des moyens à la hauteur des enjeux de cette mission. Les propos lénifiants ne suffiront pas à rassurer les agents, car ils sont de plus en plus conscients d'être sous une épée de Damoclès.

Compte tenu de l'importance de cette mission dans notre département, ce CTPL doit se prononcer clairement sur le maintien des services des Domaines dans la DGFIP.

Enfin, la CGT tient à vous déclarer qu'elle trouve totalement inadmissible que les agents ne sachent toujours pas, le 3 février, où en sont le projet et le calendrier de création de la direction régionale des finances publiques de Bretagne. Nous n'en sommes qu'à quelques semaines, mais absolument rien n'est connu. Que devons-nous en déduire ? Que tout va être fait en catastrophe au dernier moment ? Ou que tout se discute actuellement en catimini et qu'une fois de plus syndicats et personnels seront mis devant le fait accompli ?

Pourtant les agents ne sont pas des pions et méritent plus de considération. Ils ont besoin et droit de savoir ce qu'ils vont devenir prochainement. Qui va faire quoi ? Où ? Quand ? Avec qui ? Ces questions nécessitent une réponse claire et rapide, pour tous les agents, principalement ceux des services transversaux qui sont les plus directement concernés.

De même, les organisations syndicales ont droit à l'information et la parole dans le cadre d'une telle évolution. Nous vous demandons solennellement de nous apporter tous les éléments connus à ce jour sur notre future direction unique.

Rennes, le 3 février 2011

En réponse à notre déclaration, le TPG a répondu que les sujets retraite, salaires et effectifs ne relèvent pas du niveau départemental et qu'il ne commenterait donc pas.

Sur les **Domaines**, il a exprimé sa conviction de la nécessité de maintenir ces services à la DGFIP. Pour lui, cette idée d'Agence pour les domaines est récurrente et on ne sait pas où ira cette tendance. Il a insisté sur le "travail remarquable" effectué sur la région sur l'immobilier de l'État, ce qui aurait permis des "économies et de meilleures installations pour les agents".

Sur la **direction unique** : tout ce qu'il déclare savoir c'est que cela sera en 2011 !!! Nous voilà bien avancés ! Pour la CGT, cela confirme le côté "à l'arrache" de cette affaire, ainsi qu'un grand mépris pour les syndicats et tous les personnels de la part de la direction générale ! Dans 2 mois, ou 3 ou 4, nous y serons : c'est demain ! Nous ne sommes pas une petite boutique mais une grande administration qui regroupe 2000 salariés en Ille-et-Vilaine. Il faut nous informer car le mépris du dialogue social c'est le mépris des agents ! Nous exigeons des réponses sur la future équipe de direction, sur le sort des agents

I - BUDGET

BUDGET 2010 :

Budget 2010 = 14 056 37,00 €, la baisse de 369 000 € due à l'impact économique a pu être compensée, en autres par les économies réalisées sur le poste affranchissement, du fait de la mise en place du contrat écopli avec La Poste et le remboursement par les autres départements bretons d'envois faits par l'Ille-et-Vilaine pour le SIB (Syndicat inter-hospitalier de Bretagne). Ce budget a été lourdement impacté par l'achat du destructeur compacteur du CER.

BUDGET 2011

La loi de finances 2011 a entériné une baisse importante des budgets des ministères. Pour nous, le budget 2011 s'élève à 12 268 596,00€, soit une chute de 2,2 Millions d'euros!!!

Cette diminution conséquente va nécessiter un arbitrage sur les économies à faire.

II - EMPLOIS : requalification des emplois de C en B au titre du PLF 2011

L'opération se solde par moins 19 C et plus 23 B, soit un gain de 4 B.

De nombreux postes perdent au moins un agent C (Bain, Cancale, Chartres de Bretagne, Fougères Collectivité, Paierie départementale, CHGR, et le CEA...) et la TCA (-8).

D'ores et déjà, nous ne pouvons que constater la pénurie de personnel qui s'accroît dans les postes et services au bénéfice des nouveaux services créés (CHORUS et pensions).

Nous savons déjà que le mouvement de mutation du 1^{er} avril ne compensera pas les vacances d'emploi, mais servira en grande majorité au fonctionnement de ces derniers. Il nous faudra également compter avec les départs en retraite (environ 50).

III - NOUVELLES REGLES DE VIE QUOTIDIENNE

Dans la grande majorité des cas, les propositions des nouvelles plages horaires, étant en faveur des agents, ont été adoptées sans débat.

Seul le vote, à 95%, des agents de la TCA n'a pas été accepté par la direction car différent des autres et non conforme à la circulaire ministérielle.

Une fois de plus, les agents de la TCA font les frais de la restructuration en perdant, aujourd'hui, un acquis datant de 1983. Les agents apprécieront les engagements oubliés et les promesses non tenues. Mais pour la direction, la plupart des

et le calendrier. Nous avons insisté pour que notre fort mécontentement et nos demandes soient remontés à la direction générale et qu'elle y réponde.

La direction locale nous informe qu'elle cherche à anticiper en faisant avancer tout ce qui leur semble ne pas nécessiter l'arbitrage du futur directeur général.

A contrario, nous avons eu une information anticipée sur la date de création de la **DISI** (regroupement des informatiques trésor et impôts) : le 1^{er} septembre. Le dossier avance mais c'est le CTP central du 29 mars qui entérinera cette décision. La fermeture du service éditique est reportée au 1^{er} août 2011. Nous avons accepté le principe d'une réunion sur cette question.

Sur la question des **pensions**, la direction a cherché à rassurer. Des informations erronées auraient été données aux agents par un cadre du service des retraites de l'État, générant des inquiétudes qui seraient injustifiées. Nous verrons à l'usage et nous en reparlerons avec les agents. Quoiqu'il en soit, les conditions de travail seront difficiles et il restera toujours de la place pour les revendications et l'action !

Une réflexion devra s'engager sur les économies à réaliser sur le poste affranchissement ("voir les postes qui ne jouent pas le jeu"). Des inquiétudes demeurent sur les charges en constante augmentation : frais de commissions bancaires liés au développement des moyens modernes de paiement et explosion des frais d'huissier pour le recouvrement contentieux (la TCA). Pour la création des nouveaux services (service facturier et CSP), l'administration étudiera au mieux l'utilisation des locaux existants pour l'installation des agents afin de limiter les dépenses y afférant.

Les économies, tant en moyens humains qu'en moyens de fonctionnement, deviennent monnaie courante dans notre administration.

Pour toutes ces raisons, la CGT a voté contre ce budget de rigueur. L'administration a voté pour.

L'ORE 2010, non corrigé par la requalification, confirme 24,2 vacances d'emplois sur le département au 1^{er} janvier 2011 : plus que les arrivées annoncées au mouvement du 1^{er} avril.

Nous avons également voté contre cette requalification qui s'inscrit dans le sens de la suppression des emplois au sein de la DGFIP.

La direction qui continue de voter pour les suppressions d'emplois, devra prendre ses responsabilités face à un personnel auquel elle demande toujours plus avec moins de moyens.

Faudra-t-il en arriver au "syndrome France Telecom" pour que cette même direction prenne conscience du mal être qui s'installe par la dégradation de nos conditions de travail ?

agents du département étant "gagnants" dans l'opération, tant pis pour ceux qui perdent...

Pour la CGT, aucun agent ne doit être perdant dans la fusion : rappelons que nous n'avons rien demandé !

Nous sommes tous prévenus maintenant : les droits acquis particuliers sont condamnés à court terme par des directions qui ne veulent plus voir qu'une tête...

La direction n'a pas souhaité de vote sur ce point...

IV - MODIFICATION DES HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Afin d'harmoniser les horaires d'ouverture sur l'ensemble de la semaine et d'offrir ainsi la possibilité aux usagers d'accéder à leur service le lundi matin, la trésorerie de **Châteauneuf** propose une modification de ses horaires d'ouverture au public. Ceci allant dans le sens d'une amélioration du service à l'utilisateur et étant accepté par l'ensemble du personnel, cette proposition a été retenue à l'unanimité. *La CGT s'est abstenue*, au motif que l'ouverture au public a diminué de 45 minutes hebdomadaires. Toutefois, nous avons noté avec satisfaction la démarche des agents de ce poste.

En raison des conditions de travail de plus en plus difficiles et d'un sous effectif, la trésorerie de **Liffré** a demandé la fermeture d'un après midi supplémentaire.

L'argumentation apportée par le chef de poste n'a pas reçu

l'approbation de la direction qui considère que ce poste a bénéficié de mesures d'accompagnement (ERR) suite à la perte de 2 agents. Néanmoins, la proposition a été retenue.

La CGT n'a pas participé au vote, refusant d'opposer la continuité du service public aux conditions de travail des agents.

Notre analyse aujourd'hui est la crainte de voir des demandes de fermeture au public comme étant une solution pour pallier aux sous effectifs.

Le poste de **Plélan le Grand** avait une demande similaire pour les mêmes motifs et donc, il a reçu l'approbation de la direction.

Et pour les mêmes raisons que pour Liffré, la CGT a refusé de participer au vote.

V - QUESTIONS DIVERSES

Questions diverses à l'initiative de la direction :

Réingénierie des missions :

La direction générale a décidé de travailler sur un certain nombre de missions pour chercher des pistes d'amélioration. C'est ce qu'on appelle la réingénierie des missions ou *reengineering des process*.

Il s'agit pour un certain nombre de départements d'étudier les chaînes et processus et chercher ainsi à dégager des améliorations : réglementaires, organisationnelles, applicatives. L'objectif affiché est d'améliorer les processus de travail pour plus d'efficacité. Pour la CGT, il est clair qu'il s'agit surtout de dégager des moyens... principalement des effectifs.

L'Ille-et-Vilaine va travailler sur les "comptes de gestion", en lien avec les départements 63 et 59. Des postes ont été désignés pour cette étude : CHGR, Paierie départementale et St-Aubin d'Aubigné. Pendant 14 semaines, ils vont participer à des réunions avec le chef de poste et 2 agents, sous la responsabilité de Mme LAMARRE et M. LAUDRAIN. Il y aura aussi des réunions dans les postes pour une réflexion collective.

Des ateliers travailleront d'abord sur l'existant, puis sur la définition des solutions, et enfin la priorisation de ces solutions et la proposition de modifications.

A noter que la direction locale avait souhaité travailler sur la question des amendes, compte tenu de l'importance de la mission sur le département... et la direction générale a logiquement choisi de nous donner les comptes de gestion... Espérons que cette question sera traitée par un département en

Questions diverses des syndicats :

SIP Rennes : nous avons lu le témoignage d'une collègue qui travaille au SIP Rennes Ouest. Charge de travail excessive, retards importants, baisse de l'aide de l'équipe de dépannage, inquiétude avant le départ des lettres de rappel, explosion du nombre des délais et des remises. Pour le guichet, les travaux sont retardés et les nuisances actuelles vont perdurer plusieurs mois. C'est par cette discussion au cours du CTPL que la direction a appris que les plans de réaménagement de l'accueil Magenta, qui avaient été établis collectivement et avec un ergonome, sont abandonnés. Apparemment, la communication entre les directions des deux filières est encore perfectible...

Le TPG nous a dit qu'il avait rencontré les agents début janvier et que pour lui, ça allait plutôt mieux. Nous lui avons objecté que depuis, l'équipe de dépannage est moins présente et que d'autres difficultés sont apparues.

Une nouvelle réunion du comité de suivi pourrait être envisagée... La CGT ne pense pas que cette réponse suffira à rassurer les agents et résoudre leurs problèmes !

capacité d'intégrer la problématique particulière de la TCA !

Expérimentation du contrôle des arrêts de travail des agents DGFIP par la CPAM :

Une loi votée le 24 décembre 2009 a autorisé une expérimentation des contrôles des arrêts de maladie des fonctionnaires par la CPAM, pour "harmoniser" et "atténuer les différences" entre les salariés du public et du privé. Cela concerne les arrêts inférieurs à six mois pour les agents titulaires (hors maladies professionnelles, maladies longue durée et tout arrêt supérieur à six mois). La DGFIP 35 a été désignée comme "expérimentateur" des contrôles de la validité des arrêts de maladie.

Il s'agit donc d'un contrôle médical pour les arrêts de plus de 45 jours consécutifs ou du 4^{ème} arrêt dans une période d'un an, s'il est supérieur à quinze jours.

Dans un outil informatique partagé avec la CPAM, le service RH de la TG enregistre tous nos arrêts de maladie. La CPAM décide seule des contrôles. Elle convoque l'agent malade pour un examen de contrôle par un médecin conseil. Seuls les résultats (confirmation ou rejet de la validité de l'arrêt) sont communiqués par la CPAM à la TG. Depuis octobre 2010, six collègues malades ont été contrôlés.

La CGT a dénoncé ce dispositif, rappelant qu'une étude récente avait démontré que les fonctionnaires n'ont pas plus de jours d'arrêts de maladie que les salariés du privé. C'est un outil visant à discréditer (comme d'habitude) les fonctionnaires aux yeux de l'opinion.

Immobilier – travaux :

La CGT a interrogé la direction sur les chantiers en cours, à venir ou souhaités et fait part de revendications des agents.

CHARTRES : la fin des travaux devrait intervenir à l'été 2011 ! Il est temps ! Les agents auront été 4 ans ½ dans leur ALGECO, insalubre et délabré.

HALL de la TG : des travaux avaient été annoncés après notre intervention au CTPL de janvier 2010, pour résoudre le problème de froid des collègues du hall. Aujourd'hui, ce n'est pas à l'ordre du jour. L'aménagement du hall, s'il a lieu un jour, devra attendre que la réorganisation de la TG, avec la création de la direction régionale, soit terminée. Pour la CGT, des aménagements doivent être faits malgré tout sans attendre pour améliorer les conditions de travail des agents.

Nous avons également évoqué pour la TG le problème du ménage de la salle sous la caisse : il n'est que rarement fait, que

quand nous nous fâchons. C'est le problème général du marché de nettoyage... Le contrat sera renouvelé au 1^{er} avril. Cette fois, l'aspect "qualité" devrait le point important du cahier des charges. Espérons que cela servira à quelque chose...

TPM St-Malo : moquettes en très mauvais état. Le service logistique a pris note.

CHATEAUGIRON : le dossier du relogement de la trésorerie avance doucement. Un site est proposé, il faut maintenant voir s'il conviendra aux besoins et répondra aux normes.

DINARD : probable déménagement dans les locaux neufs au printemps.

ST-MEEN : aucune piste de relogement ! C'est le point noir du département !

Locaux de Rennes Colombier : maintenant que les agents sont partis dans les SIP, les locaux sont occupés par le service de CHORUS : Centre de Services Partagés. Lorsque ce service sera à la cité administrative, la paierie départementale viendra s'y installer. Toutefois, on n'a pas encore de calendrier précis dans la mesure où il faut trouver le moyen de reloger dans un même secteur CSP, SFACT et Dépense.

LE TURGOT :

Les travaux sont en cours.

Nous avons fait part de remarques émanant de collègues des services déjà installés dans les étages rénovés du Turgot. Tout n'est pas parfait, des difficultés sont apparues : éclairage, climatisation. Des inquiétudes existent sur la solidité des matériaux pour les fenêtres. Rappelons qu'un collègue a failli recevoir une fenêtre de 60 kg sur la tête !

Pour l'éclairage, tout n'est pas terminé et un système de gestion automatique des niveaux de luminosité, en fonction de l'éclairage extérieur, sera mis en place. De même, les rampes de plafond seront "sectorisées" pour une gestion plus souple, plus pratique et économique de l'éclairage. Nous avons parlé des lampes individuelles mises en place, qui ressemblent à des potences et que les agents utilisent peu. Ce ne sont pas celles que les utilisateurs avaient choisis... La direction nous confirme que ces modèles ont été imposés par la DPAEP. Il faudra apprendre à s'en servir... A quoi servait-il alors de consulter les agents ?

Pour la climatisation, la direction nous informe que des réglages sont faits pour limiter les effets négatifs ressentis par

les agents. Des changements ont également été faits dans la gestion automatisée du chauffage. A suivre.

Pour les fenêtres, la direction nous dit que c'est maintenant résolu, après vérification et rectification par la société installatrice. La SOCOTEC a validé toutes les nouvelles installations.

Nous avons interrogé la direction sur la future installation de tous les services de formation (trésor et impôts) au Turgot. Quels services seront déplacés ? et pour aller où ? A priori, les domaines, le SCRA et le pôle fonction publique devraient être relogés à la cité administrative. Nous avons évoqué la difficulté d'accéder aux salles du Turgot pour nos heures d'information. La priorité est donnée aux formations et les salles sont quasiment toujours réservées longtemps à l'avance... et les droits syndicaux des agents sont bafoués !

Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels :

un rappel a été fait à l'encadrement pour faire remonter rapidement les mises à jour du DU. A notre connaissance, il reste de nombreux services et postes où les agents n'ont pas été consultés pour définir les risques professionnels de leur poste de travail !

Formation discrimination : nous avons demandé à la direction de nous présenter le contenu de cette formation qui intrigue beaucoup les agents. Il s'agit d'une "action de sensibilisation" sur la question de la discrimination dans le monde du travail. Elle a été délivrée aux "cadres managers" et sera étendue à tout le personnel en 2011 et 2012 (1/2 journée par agent). Même si nous n'en contestons pas particulièrement le fond, nous nous étonnons de cette formation qui vient d'une direction générale qui a mis en œuvre une politique raciste envers les Roms...

PIAA : la CGT a dénoncé le fait que les agents du PIAA soient sollicités pour aller renforcer le service CEPL, alors qu'ils sont en phase de pleine activité. La direction estime qu'il s'agit de solidarité entre services. Nous considérons que le PIAA ne doit pas être une réserve de personnel pour la TG. De nombreux agents sont déçus des évolutions de ce service et des demandes de mutations commencent à affluer pour en partir !

La délégation CGT au CTPL :

Titulaires : **Françoise LE GUEVEL** (TP Dinard), **Martine LEBÉHOT** (Paierie Régionale), **Hervé COUVERT** (TCA),

Joaquim DA SILVA (trés. Plélan-le-Grand)

Suppléants : **Dominique JESTIN** (ERR), **Jeff LEFEUVRE** (TCA)

Solidaire, pas solitaire, c'est la CGT !

Je participe : je me syndique !

Nom :

Prénom :

Grade :

Échelon :

Temps partiel :

%

Poste ou service :

Adresse mail :

Date :

Signature :

(à remettre à un militant CGT ou envoyer à CGT finances publiques – Trésorerie Générale)